

ANALYSEUR THERMIQUE DIFFÉRENTIEL

FICHE N° 9552

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : -

Fabricant : Du Pont

Domaines : Chimie

Sous-domaines : Chimie organique

Organisme : Manufacture Française des Pneumatiques Michelin

Ville : Clermont-Ferrand

Modèle :

Matériaux : Métal, Plastique, Verre

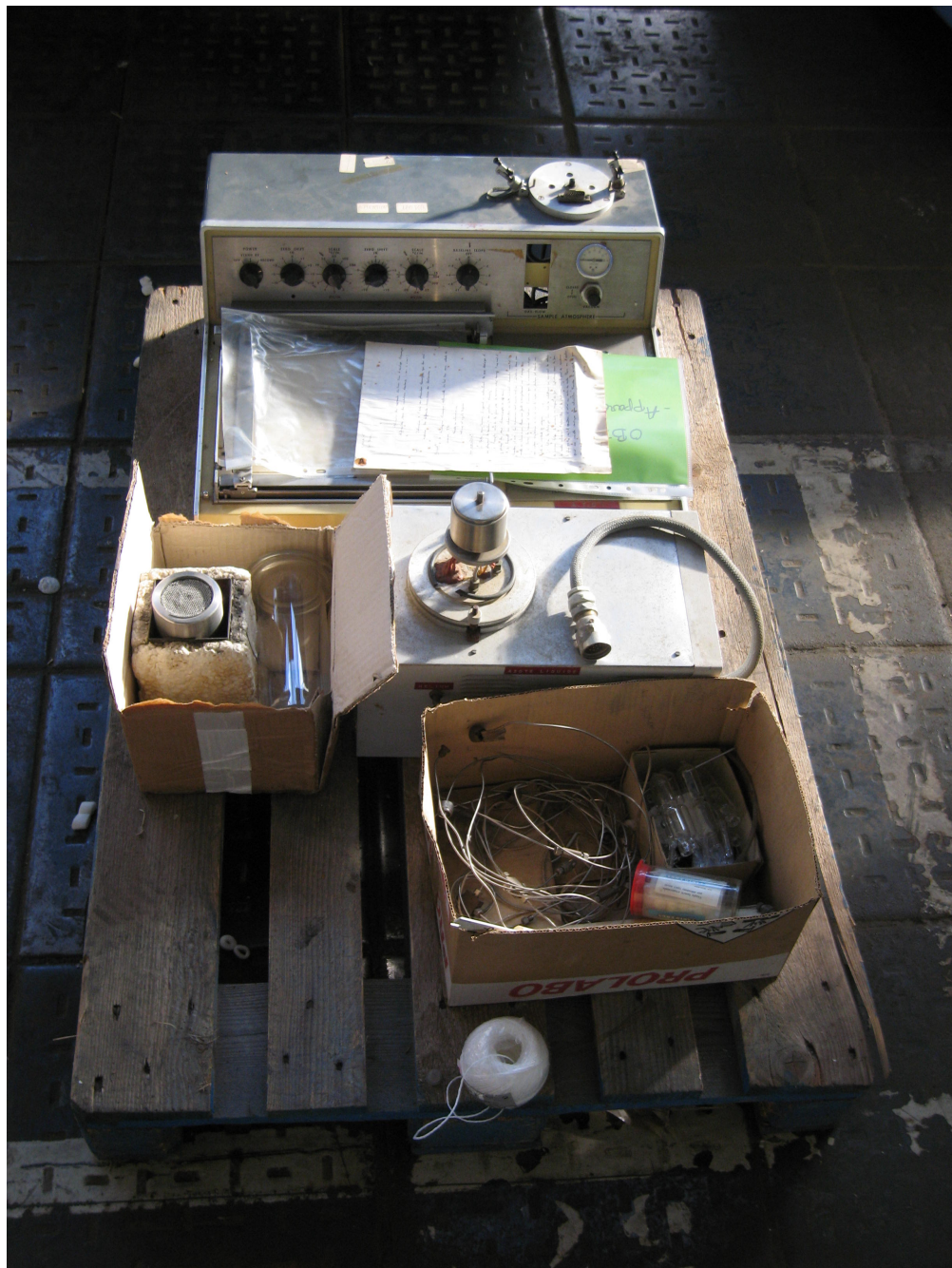
Description

L'analyseur thermique différentiel Du Pont 900 est constitué d'un boîtier en métal et en plastique de forme parallélépipédique biseauté. La partie biseautée comporte six sélecteurs pour paramétrer la machine (incluant un sélecteur de mise en fonctionnement) et un afficheur manométrique à aiguille avec bouton de calibration « vacuum » (« vide »). Le dessus de cette console est équipé d'une petite plate-forme circulaire sur laquelle insérer une nacelle de mesure en aluminium (ici figurant parmi les accessoires accompagnant l'objet). Devant la console, un système d'enregistrement sur papier est installé : la partie gauche est prise par la bande de papier défilante et le stylet, tandis que la partie droite présente des curseurs de calibration et de réglage. L'appareil s'accompagne d'accessoires comme la nacelle indiquée ci-avant, une cloche en verre pour isoler thermiquement la nacelle et deux bonbonnes contenant respectivement de l'hélium et de l'azote liquide.

L'analyseur thermique différentiel est un appareil permettant de faire varier les conditions de température à l'intérieur de la nacelle et ainsi d'étudier le comportement des échantillons de matière qui y sont placés.

Utilisation

L'analyseur thermique différentiel a été employé à la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin pour déterminer, à l'aide des phénomènes thermiques qui leur sont associés, les différentes transitions des élastomères.



Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Analyseur thermique différentiel (Du Pont), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=33262>, consulté le 2026-07-23